



Groupe d'Aéromodélisme de Sion

Case postale 658

1951 Sion

Internet : www.gamsion.ch

E-mail : info@gamsion.ch

Au candidat a l'admission du Groupe d'aéromodélisme de Sion

Cher ami modéliste.

Suite a votre inscription comme candidat et ensuite futur membre du GAM Sion le comité désire vous informer sur les diverses règles qui sont en vigueur dans notre groupe. En effet de par sa situation proche d'un aéroport dans un rayon de 5 kilomètres l'utilisation de notre terrain est extrêmement réglementée. L'admission est définitive après 2 ans passés en tant que candidat.

Chaque candidat et futur membre doit :

1. Posséder une RC privée avec la mention aéromodélisme avec une couverture minimum de 5.000.000.
2. Etre parrainé par un membre actif du club.
3. Payer sa taxe d'entrée au club qui est de 300.-, (pas de taxe pour les juniors) taxe qui est exigée 1 fois car le groupe est propriétaire de toute l'infrastructure.
4. Payer sa cotisation annuelle qui est de 200.- par année (100.- pour les juniors.)
5. S'engager à être membre de l'aéro club de suisse cotisation annuelle d'environ 180.- comprenant les diverses revue une RC et une protection juridique.
6. Faire parvenir au comité une lettre de motivation ou un entretien avec un membre du comité concernant l'admission dans le groupe.

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

N° de téléphone Adresse E-Mail.....

Je suis parrainé par.....

Je m'engage à payer la finance d'entrée de 300. -(possible en 2 fois).....

Je m'engage à payer la cotisation annuelle de 200.-

Je m'engage à m'inscrire en tant que membre aéro club de Suisse

Je possède une RC privée aéromodélisme (Donner une copie)

Je contacte un membre du comité ou je joins une lettre de motivation

Je m'engage à respecter le règlement de piste et le règlement interne

Dans l'attente de ce formulaire le comité du GAM Sion vous présente les meilleures salutations.

Pour le comité du GAM Sion. Le Secrétaire Patrick Mittaz